## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

Le 15 mai 2023 à 20h00

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

## **Délibérations**

- 1. Liste des jurés d'assises
- 2. Désignation des Délégués Déontologues
- 3. Rapport d'activité 2022 de la CCCD
- 4. Décision modificative budget La Pommeraie
- 5. Demande de subvention, plan 5000 équipements

Erbray, le 10 mai 2023

Le Maire, Isabelle DUFOURD-BOUCHET

